



Lettre des garant.e.s de la concertation continue sur le projet Penly

À ce jour, le 8 décembre 2025, nous remettons aux maîtres d'ouvrage EDF et RTE ainsi qu'à la CNDP, le bilan final de la concertation continue qui a suivi, de septembre 2023 à maintenant, le débat public sur le projet.

Ce rapport sera mis à disposition du public lors de l'enquête publique diligentée par la préfecture de Seine-Maritime, en préalable au décret d'autorisation de construction de l'installation nucléaire. Il sera accompagné de plusieurs autres pièces, dont l'avis de l'Autorité environnementale ; cette enquête devrait se dérouler de fin janvier au début mars 2026, en période électorale des municipales. Cette séquence temporelle n'est pas de notre responsabilité et peut susciter incompréhension.

Notre travail en tant que garants de la concertation continue désignés par la CNDP à accompagner EDF et RTE dans l'organisation des différentes modalités mises en œuvre pour l'information et le dialogue avec le public et à rendre compte du déroulement et du contenu des échanges : à ce titre, nous avons produit deux rapports annuels et ce document final.

Le chantier de Penly a commencé dans ses travaux préliminaires de génie civil, avec un réel dynamisme et EDF a maintenu avec nous des réunions publiques en parallèle avec les réunions de la procédure « grand chantier », réunions sous la double responsabilité du préfet de région -Rouen- et du président du conseil régional.

Les difficultés de ce plus grand chantier civil de l'Europe y sont abordées méthodiquement par le public et montrent le long chemin pour arriver en 2038 à la première connexion au réseau RTE.

Sur un plan plus général, nous faisons le constat qu'il manque toujours une évaluation rigoureuse des coûts et des modalités de financement et que le traitement des futurs déchets radioactifs n'est pas réglé, la validation DAC du stockage profond CIGEO faisant clairement apparaître que ce centre n'est pas prévu pour les 6 EPR.

Le cadre de politique énergétique nationale pour ces projets nucléaires est aussi absent à part le discours du Président de la République à Belfort, nous n'avons ni loi sur l'énergie et le climat, ni bien sûr ni Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3).

Cette situation d'incertitudes économiques et juridiques laisse perplexe sur les processus de décision au niveau étatique.

La CNDP, dans ce contexte, a décidé de mutualiser son approche des trois paires d'EPR2 prévues dans le programme Nouveau nucléaire. Ce rapport est donc le premier ; la concertation sur le projet Gravelines débute, débat public terminé mais pas encore de début de travaux préparatoires encore et Bugey dans la foulée.

Nous continuerons à suivre collectivement tous ces dossiers, en veillant, comme c'est notre mission, à l'information et l'association du public à la décision.

Les garant.e.s nommé.e.s par la CNDP,

Jean-Pierre BOMPARD, Carmen BOULEY de SANTIAGO, David CHEVALLIER, Jacques ROUDIER